

## ACCUEIL DE LOISIRS DU DEVOLUY

Commune du Dévoluy

05250 LE DEVOLUY

Tél : 04.92.58.89.38

Fax : 04 92 58 81 19

Courriel : [population@mairiedevoluy.fr](mailto:population@mairiedevoluy.fr) Site : [www.mairiedevoluy.fr](http://www.mairiedevoluy.fr)

# *Du 28 avril au 2 mai de 8h30 à 17h30*

*Pour les enfants de 3 à 16 ans  
activités par groupe d'âge*

Délires sportifs  
et réalisation d'un film  
« le Dévoluy vu par les  
jeunes dévoluards »



*Pas de confirmation d'inscription sauf modifications.*

**Date limite d'inscription : 10 avril 2014**

*L'inscription ne sera validée que si l'attestation d'assurance extra-scolaire, le justificatif du quotient familial et la participation financière sont joints à votre bulletin.*

*Tout stage annulé de votre part (sauf raison médicale) sera dû.*

**ATTENTION : jeudi 1<sup>er</sup> mai pas de stage**

**Pour les enfants de 3 à 10 ans :  
amener un réhausseur car des trajets en bus se feront chaque jour.**

**Au vu de la réglementation en vigueur, tous les pique-niques doivent être dans un sac isotherme au nom et prénom de l'enfant, ce sac doit comporter un pain de glace.**

**Merci également de noter sur les vestes et casquettes les noms et prénoms des enfants.**

Comme les années précédentes des plages d'accueil sont en place sur le lieu des stages :  
à partir de 8h30 (les activités débutent à 9 h) et garderie de 16 h 30 à 17h30.

Les parents sont libres d'amener leur(s) enfant(s) et de venir les chercher pendant ces périodes d'accueil et de garderie.

Descriptif : chaque jour les groupes feront des activités sportives au centre sportif et partiront dans le Dévoluy pour filmer des lieux, des personnes, des moments...et ce en fonction de ce que représente pour eux le Dévoluy. Une réflexion sera donc effectuée avec eux et par eux avant de partir filmer.

Il est important pour le bon déroulement du stage et pour votre enfant qu'il suive les activités les 4 jours prévus car le programme est fait en lien avec le projet pédagogique.

Au travers des pratiques sportives, l'enfant développe ses capacités motrices (déplacements, équilibre, agilité), le respect des règles, ce qui fait partie de la socialisation, de la coopération, de l'adaptation. Cela lui permet également de se repérer dans l'espace, d'avoir une image orientée de son corps en action, de coordonner des actions et les enchaîner.

La réalisation d'un film suscite chez l'enfant sa curiosité, lui permet d'être acteur du projet ce qui participe au développement de son autonomie, développe son sens du relationnel, de l'écoute. Favorise l'apprentissage de la vie en groupe en s'appuyant sur la réalisation d'un projet commun. Des groupes seront faits par tranche d'âges pour respecter le rythme de l'enfant.

Le but de l'ALSH est de donner la possibilité à l'enfant d'apprendre et de se développer par le respect de lui-même et par la mise en place d'actions collectives et solidaires.

Les méthodes d'apprentissage mises en place sont ludiques, privilégiant le « faire ensemble » et laissant la possibilité à l'enfant de s'éveiller à son rythme.

Effectif maximal : 8 enfants de 3 à 6 ans ; 8 enfants de 7 à 16 ans.

Encadrants : Tristan CALAMITA ; Jérôme DELAGE

Lieu de RDV : école d'Agnières

Horaires : de 8h30 à 17h30 : activités de 9h à 16h30 ; vous pouvez amener vos enfants librement entre 8h30 et 9h et venir les chercher entre 16h30 et 17h30.

Prévoir : pique-nique, eau et goûter (dans sac isotherme marqué au nom de l'enfant et comportant un pain de glace), casquette, tenue de sport, baskets.

Tarifs par enfant pour les 4 jours

Quotient familial	Catégorie 2
Jusqu'à 229 €	28 €
De 229 à 457 €	36 €
De 457 à 686 €	44 €
De 686 à 914 €	52 €
Plus de 914 €	60 €